

VINCENNES M&B NOTAIRES

M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT



CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris, **certifie et atteste :**

Avoir reçu en sa comptabilité, par virement bancaire en date du **22 AOUT 2024**

La somme de 400 €

De la part de :

- Nicolas GRIFFEL - (quatre cents euros)

Références virement :

- A L'INSTANT VTC - Nicolas GRIFFEL – CREATION

Ladite somme correspondant à la libération du capital social en numéraire de la société

Dénommée A L'INSTANT VTC

SASU

dont le siège est à 2 Rue Louis Bleriot 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE

Et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, jusqu'à immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

EN FOI DE QUOI, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VINCENNES

Le **22 AOUT 2024**

M^e Valérie MESNAGER

